

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 06-8806 / 110585
Jacques Allemann SA, 2555 Brügg BE
laminage et tréfilage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
12 H
01.10.2006–30.09.2009 (Nouveau permis)
- 06-8833 / 100103
Cafag SA, 1700 Fribourg
production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
16 H, 9 F
07.11.2004–06.11.2007 (Modification)
- 06-8834 / 110767
Consortium LEDI-Lot Médian, 1950 Sion
Réhabilitation du puits blindé de Cleuson-Dixence
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
30 H
01.09.2006–31.05.2009 (Nouveau permis)
- 06-8838 / 100570
Eternit (Suisse) SA, 1530 Payerne
fabrication de plaques d'éternit: secteurs PM12 et BADS
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
24 H
06.06.2004–06.06.2007 (Modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (Art. 17 LTr)

- 06-8832 / 102027
Galexis AG, 1024 Ecublens VD
lignes des commandes, service des transports (livraisons)
besoins spéciaux de consommation
27 H, 1 F
22.10.2006–21.10.2009 (Renouvellement/modification)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

- 06-8835 / 110740
Direct Ferries (Suisse) SARL, 1227 Carouge GE
assurance annulation (service clientèle)
besoins spéciaux de consommation
1 H, 1 F
01.09.2006–31.08.2009 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 06-8776 / 100539
Sicpa SA, 1373 Chavornay
fabrication des encres de sécurité
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
89 H
01.10.2006–30.09.2009 (Renouvellement)
- 06-8781 / 102020
Euro-Frais Transit SA, 1030 Bussigny-Lausanne
logistique pour la gestion des arrivées et des préparations de commandes de tout produit alimentaire sur le site de Bussigny
besoins spéciaux de consommation
4 H
10.09.2006–09.09.2009 (Renouvellement/modification)
- 06-8788 / 101432
Caran d'Ache SA, 1226 Thônex
atelier des presses à injecter (atelier plastique)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
1 H, 1 F
02.09.2006–01.09.2009 (Renouvellement/modification)
- 06-8790 / 108555
Swiss Life Siège principal, 1005 Lausanne
département logistique – support informatique
besoins spéciaux de consommation
5 H
22.10.2006–21.10.2009 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (Art. 17 LTr)

- 06-8765 / 101282
COLIBRYS (Suisse) S.A., 2007 Neuchâtel
secteur opérations
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
16 H, 14 F
01.12.2005–30.11.2008 (Modification)
- 06-8770 / 101312
Vectron Frequency Devices Swiss S.à.r.l., 2000 Neuchâtel
fabrication: backend, assemblage et test de composants électronique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
4 H, 5 F
01.09.2006–31.08.2009 (Nouveau permis)

- 06-8771 / 110723
Föry Transport SA, 1030 Bussigny-Lausanne
transit marchandises
besoins spéciaux de consommation
2 H
02.08.2006–01.08.2009 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 06-8763 / 101477
Pouly Tradition SA, 1242 Satigny
boulangerie, pâtisserie, traiteur
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
93 H, 14 F
20.08.2006–19.08.2009 (Renouvellement)
- 06-8777 / 100012
Nestlé Suisse S.A., 1636 Broc
fabrication de chocolat
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
150 H, 250 F
20.08.2006–19.08.2009 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 06-8772 / 100992
Nivarox-FAR SA, 2046 Fontaines NE
production des appliques, roues et balanciers.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
19 H, 2 F
01.06.2004–01.06.2007 (Modification)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

- 06-8774 / 100342
Manufacture Jaeger-Le Coultre, Branch of Richemont International SA,
1347 Le Sentier
remontage des montres en observation
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
1 H
17.09.2006–16.09.2009 (Renouvellement)
- 06-8782 / 101047
MANUFACTURE CARTIER LA CHAUX-DE-FONDS, Branch of Richemont
International SA, 2306 La Chaux-de-Fonds
CNC, usinage maillons de bracelet
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
24 H
15.05.2006–31.12.2008 (Nouveau permis)

- 06-8793 / 100034
Despond SA, 1630 Bulle
chauffage et tunnels de séchage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
2 H
29.10.2006–28.10.2009 (Renouvellement)

Permis de travail pour les jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

- 06-8758 / 110731
Blanchinet 48 Sàrl, 1027 Lonay
blanchisserie
besoins spéciaux de consommation
1 H, 6 F
01.08.2006–31.07.2009 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu atypique (Art. 24 LTr, art. 39 OLT1)

- 06-8775 / 101949
SWISSMETAL – UMS Usines Métallurgiques Suisses SA, 2732 Reconvilier
ateliers de fonderie, de presses, d'étirage (y compris fours de recuit et décapage),
de tréfilerie (y compris fours de recuit et décapage) à la Grand-Rue et à la
rue du Moulin
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
12 H
01.09.2006–31.12.2008 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

12 septembre 2006

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2006
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	36
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	12.09.2006
Date	
Data	
Seite	6832-6836
Page	
Pagina	
Ref. No	10 139 877

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.